

Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 10 juillet 2020.

Présents : Mme VERGONNIER, Mme LAFON, M. BOISSET, Mme FAUST, Mme VALETTE, M. FROMENT, M.DELCROS, M. GALTIER, M. FRAYSSINHES.

Absents : M.PIROTH, excusé, a donné pouvoir à M. BOISSET.
M. BOUVIALA, a donné pouvoir à M. GALTIER.

Secrétaire de séance : Mme VALETTE.

Signature des délibérations et du compte rendu (reçu par tous les conseillers) du dernier Conseil Municipal du 03 juillet 2020.

Elections Sénatoriales :

- 1 seule voix pour la Commune (300 habitants) et 3 suppléants.
- Proposition de Mme FAUST (en tant que 1^{ère} adjointe). Vote à main levée :
- 7 Mme FAUST et 4 abstentions
- 1^{er} suppléant : Mme VALETTE (11 voix)
- 2^{ème} suppléant : M. FROMENT (11 voix)
- 3^{ème} suppléant : Mme LAFON (11 voix)

Transferts de charges pour le complexe sportif :

Transfert de charges de Millau vers la Communauté de Communes : 218 218 euros pour 2020 et 654 654 euros pour 2021.

Le montant total du projet s'élève à 21 millions d'euros.

Le Conseil Municipal délibère et vote à l'unanimité sur sa participation via le fonds de solidarité, à hauteur de 1500 euros. Ainsi, la population bénéficiera du même tarif.

Délégations :

- Affaires sociales, scolaires, finances : Mme FAUST.
- Travaux et vie associative : Mme VALETTE.
- Urbanisme et Environnement : M. BOUVIALA
- Délégué à la Défense : M. BOISSET
- Délégué au SMICA (site internet, comptabilité communale) : Mme VERGONNIER
- Aveyron Culture : Mme VALETTE
- Syndicat de l'eau du Causse Noir : M. BOISSET
- Aveyron Ingénierie (aide juridique, travaux...) : Mme VERGONNIER
- SIVOM Tarn Lumensonnesque : 2 titulaires : M. FRAYSSINHES et BOISSET
2 suppléants : M. DELCROS et FROMENT
- SIEDA : Mme VERGONNIER (déléguée de secteur)
Suppléant M. FRAYSSINHES

Questions diverses :

Début des spectacles « Sites et Sons » mercredi 15 juillet à La Cresse.

Réunion du Parc Naturel Régional des Grands Causses jeudi 16 juillet à Millau.

Elections pour la Communauté de Communes de Millau vendredi 17 juillet à Rivière-sur-Tarn à 18 h 30.

Peinture des murs de la salle de classe des grands demandée aux parents d'élèves et aux délégués. Dans l'attente d'un retour, un devis de 1200 euros a été présenté par une entreprise locale.

Heures de travail de l'employé communal : 28 h pour le 1^{er} et un CDD de 3 mois pour le second (juin, juillet et août). L'emploi pour l'école est pris en charge à 70 % par l'Etat. Il va être reconduit à la rentrée.

Prochain Conseil Municipal le 24 juillet 2020.